



Baron • Blésignac • Camiac-et-Saint-Denis • Capian • Créon • Cursan • Haux • La Sauve • Le Pout Loupes • Madirac • Sadirac • Saint-Genès-de-Lombaud • Saint-Léon • Villenave-de-Rions

# BILAN DE MI-MANDAT

Février 2018 - Hors-série du magazine n°40

2014 - 2017



# SOMMAIRE

P.4 **Solidarité**

P.6 **OPAH** (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)

P.8 à 11 **Petite enfance, enfance, jeunesse, sport et culture**

P.12 **Tourisme et développement économique**

P.14 **Urbanisme**

P.16 **Communication et numérique**

P.18 **Infrastructures**

P.20 **Environnement**

P.22 **Budget et finances**

P.24 **Lycée**

## La parole est à vous...

Vous avez une remarque ? Un avis ?  
N'hésitez pas à nous en faire part.

📧 [contact.cdc@cc-creonnais.fr](mailto:contact.cdc@cc-creonnais.fr)

✉ **Communauté de Communes du Créonnais**  
39 boulevard Victor Hugo  
33670 CRÉON



## ÉDITO

« À mi-mandat,  
la CdC du Créonnais  
poursuit ses actions  
du quotidien et porte  
toujours des projets  
d'avenir. »

**Mathilde FELD**

Présidente de la Communauté de Communes

Arrivée à mi-mandat (2014-2020), la CCC a fait le choix de présenter ses actions et projets aux habitants le 16 octobre 2017 au Centre Culturel Les Arcades de Créon. Nous vous proposons ce magazine hors-série pour partager les éléments évoqués lors de cette soirée.

Le temps passe vite et il est toujours très compliqué de concilier cette évidence avec le temps nécessaire à la prise de décision qui doit respecter le temps de la discussion et celui de la concertation.

Pour autant, il semble que nous avançons bien au regard du bilan à la moitié de ce mandat.

Aussi, nous allons vous présenter collectivement notre action au quotidien au service de notre territoire, c'est l'un des engagements que j'avais pris en début de mandat.

Toujours en mouvement, j'en profite pour vous informer que la Communauté de Communes a de nouveau déménagé pour réinstaller son siège à Créon depuis le mois de juin 2017. L'été a permis aux services de prendre leurs marques et d'effectuer les quelques travaux nécessaires pour travailler dans de bonnes conditions.

Place au bilan, aux questions sous toutes leurs formes, c'est le moment pour nous tous d'en parler...



Retrouvez toutes les actualités  
de la CdC du Créonnais ainsi que  
la vidéo du bilan de mi-mandat  
sur la page Facebook :

 /CCC33670

# SOLIDARITÉ

Depuis quelques années, l'action sociale en milieu rural peut être envisagée sous un angle nouveau avec le développement de la coopération intercommunale. La loi de la Cohésion Sociale a instauré un nouveau bloc de compétences intitulé : « Action Sociale d'Intérêt Communautaire ».

La Communauté de Communes du Créonnais s'est dotée, depuis juillet 2005, de cette compétence « action sociale » qui a permis la création et/ou le financement d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Le CIAS est géré par un Conseil d'Administration composé de 15 élus représentant les 15 communes de la Communauté de Communes ainsi que 15 membres nommés qui sont des acteurs sociaux du territoire.



Journée Seniors lors de la Semaine Bleue en octobre 2017  
Villenave-de-Rions

Le CIAS prend en charge les personnes seules, isolées, en situation de handicap, sans enfant à charge et non bénéficiaires du RSA car ces dernières sont prises en charge par la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) de Créon.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Renforcer le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Adapter le service pour répondre à la hausse des besoins

- + 10 nouvelles situations tous les mois en moyenne



### ✓ Animer des commissions de travail et renforcer les dispositifs

Mise en place de permanences délocalisées

- Le principe est d'offrir une proximité et un même service à tous sur le territoire
- Une fois par mois dans chaque commune du territoire
- Les mercredis matins à La Cabane à Projets à Créon
- Visites à domicile selon la mobilité des personnes



Rencontre avec les acteurs sociaux du territoire

- Connaissance du rôle de chacun
- Partenariat efficace pour l'orientation et l'aide aux personnes

Hébergement d'urgence

- Conventions avec le Camping de Sadirac et l'Hôtel Aténa de Créon
- Gestion des chalets Emmaüs en hébergement relais à côté de la salle omnisports de Créon
- Les personnes bénéficiaires de ces hébergements sont prises en charge par le CIAS ou les partenaires sociaux
- Une convention est passée entre la CdC et les locataires accompagnés pour une durée de 6 mois renouvelable en cas de besoin

Animations, promotions, relais

- Soutien financier et partenariat avec le centre socioculturel la Cabane à Projets
- Subvention des permanences Vie Libre et du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- Mise à disposition du local pour l'épicerie l'Annexe

### ✓ Suivre les dispositifs et évolutions et coordonner des structures pour un meilleur service

Reprise de la gestion de la Banque Alimentaire

- Centralisation/commande des portions
- Règlement et facturation aux communes
- En 2016 : 1893 portions distribuées

Épicerie solidaire

- Elle est ouverte à tous les adhérents de la Cabane à Projets (acheteurs solidaires)
- Les bénéficiaires (personnes orientées par les travailleurs sociaux) règlent 50% de leurs achats, les autres 50% étant pris en charge par le Département

Portage des repas

- Suivi et promotion du dispositif
- Renouvellement du marché (choix du prestataire après analyse des offres)

Transport de proximité

- Service réservé aux personnes âgées, à mobilité réduite ou en insertion professionnelle
- Avec le dispositif de la garantie jeunes de la Mission Locale, ce service a notamment été utilisé par des jeunes pour se rendre en stage
- Mise en place en janvier 2017 du tarif Horizon qui permet aux personnes en situation de précarité de pouvoir obtenir un ticket pour 0,30€ / Trajet
- Subvention au déficit (40%) du transport à la demande

Partage, proximité

- Création d'une journée à destination des seniors du territoire



## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

2018 : Réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS)

Lancement : Mission avec les étudiants de l'Institut Régional du Travail Social dans le cadre de la formation DEIS (Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale)

Action : Travail sur une tarification du repas à domicile en fonction des revenus des bénéficiaires et mise en place du prélèvement automatique

Promotion : Diffuser les offres d'emploi de nos partenaires (entreprises, associations et partenaires sociaux) dans une partie «Insertion Professionnelle» que la Communauté de Communes va créer sur son site internet : cc-creonnais.fr

Objectifs : - Proposer un accompagnement juste et équitable  
- Trouver des solutions fiables et durables  
- Travailler avec les partenaires sociaux et associatifs pour une meilleure efficacité

### Résultat attendu :

Mieux cibler les besoins pour un accompagnement social renforcé.  
Ne laisser personne au bord de la route.

## CHIFFRES CLÉS



35 749 repas  
à domicile depuis 2014



603 permanences  
CIAS



447 visites  
à domicile



10 ans  
d'existence du CIAS

## Parole d'élue



### Sophie Sorin

Vice-présidente en charge de l'action sociale, Adjointe au Maire à Baron

« Le CIAS s'est vu attribuer ses premières missions au 1<sup>er</sup> janvier 2007, avec le recrutement de sa première travailleuse sociale.

*La solidarité au cœur de nos actions.*

Il se renforce cette année avec un demi poste, pour répondre aux besoins grandissants sur le territoire. »

# OPAH

OPÉRATION PROGRAMMÉE  
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En 2017, la Communauté de Communes du Créonnais a lancé une nouvelle OPAH sur l'ensemble de son territoire. En partenariat avec le nouvel opérateur Soliha, succédant à Urbanis, la mission de la CCC vise à accompagner tous les propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes et tous les propriétaires bailleurs souhaitant réhabiliter un logement locatif en s'engageant à le conventionner pour accueillir des ménages à faibles ressources.

Pour les propriétaires occupants, les conditions pour profiter de l'OPAH sont les suivantes :

- les logements doivent avoir plus de 15 ans ;
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment ;
- les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention des accords de subventions ;
- les aides sont soumises à des plafonds de ressources.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Réaliser un premier programme de réhabilitation du logement privé

#### Réalisation des travaux d'économie d'énergie

- Travaux d'isolation des combles et murs périphériques, de menuiseries, de chauffage, de ventilation etc. avec un gain énergétique de 25% minimum

#### Favoriser le maintien à domicile

- Adaptation des logements au vieillissement et à l'handicap : salle de bain, accessibilité, monte personne

#### Amélioration du confort de vie

- Travaux dans des logements très dégradés et indignes

#### Développement de l'offre de logements locatifs privés

- Travaux de remise en état complète de logements mis sur le marché locatif encadré



Projet de réhabilitation sur le Créonnais



AVANT

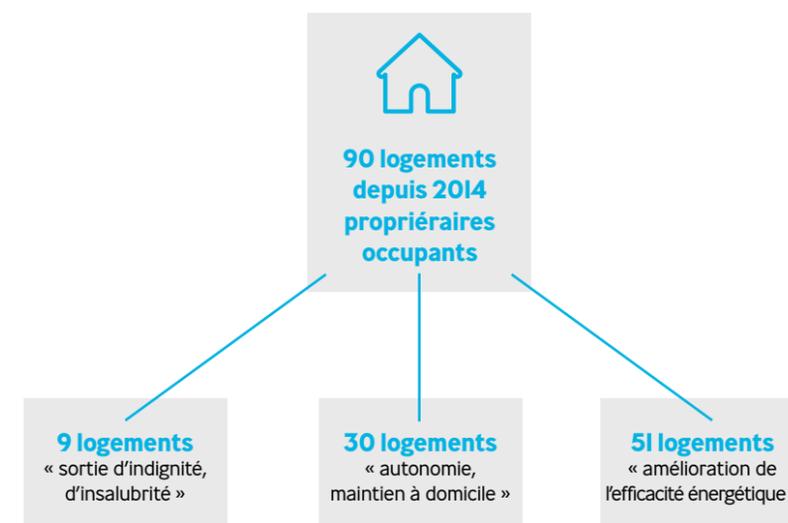


APRÈS Projet de réhabilitation sur le Créonnais à Haux

## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

2018 - 2020 : réaliser une **deuxième OPAH** avec **30 logements supplémentaires** (propriétaires bailleurs)

## CHIFFRES CLÉS



AVANT



APRÈS

Projet de réhabilitation sur le Créonnais

## Parole d'élu



### Michel Douence

Vice-président en charge de l'OPAH, Maire de St-Genès-de-Lombaud

« Notre opérateur SOLIHA Gironde assure une assistance gratuite et personnalisée pour les habitants afin de permettre la définition du projet de réhabilitation des propriétaires. »

**Des OPAH pour répondre à vos besoins en terme d'habitat.**

L'objectif est de conduire des projets en adéquation avec les besoins et les moyens financiers de chacun. »

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

# PETITE ENFANCE ET ENFANCE

« Il faut tout un village pour faire grandir l'enfant »  
(proverbe africain)

La CCC s'appuie sur des associations intercommunales pour exercer la compétence Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse. Ces associations sont subventionnées par la CCC avec des conventions d'objectifs régulièrement évaluées et renouvelées. Le bilan Enfance Jeunesse pour l'année 2016 s'est tenu le 15 juin 2017, à Sadirac. C'était l'occasion de faire le point sur les actions menées avec les partenaires institutionnels et associatifs afin de continuer à proposer des services de qualité aux familles, de la petite enfance à la jeunesse.



Multi accueil Pirouette à Créon

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Petite Enfance (0-3 ans)

L'association **La Ribambule** (qui gère 4 structures sur le territoire à Sadirac, Madirac, Créon et Baron)

- Avec des équipements optimisés pour garantir un bon équilibre de l'offre d'accueil sur le territoire
- La CCC veille à maintenir un juste équilibre d'accueil de la Petite-Enfance entre Assistante Maternelle et accueil public
- Participation régulière aux commissions et groupes de travail petite enfance (CAF, PMI, ACEPP : Association des Collectifs Enfants-Parents-Professionnels, association)
- Accompagnement et soutien de La Ribambule pour la mise en place de leur nouvelle convention collective
- Accueil des bébés sur le multi accueil de Créon
- Rénovation des multi accueils (travaux de 80 000 € à Créon en particulier) ayant permis la création de places pour les enfants de moins d'un an à Créon
- Accueil des 3 nouvelles communes et mise en réseau des OAPE (Outils d'auto-évaluation et de pilotage en établissement)
- Accompagnement de la Ribambule par la CCC dans le contrat de projet du Relais d'Assistante Maternelle évoquant notamment l'accompagnement des familles, le maintien et l'accompagnement technique dans la fonction du métier d'Assistante Maternelle

### ✓ Enfance (3-12 ans)

LJC (Loisirs Jeunesse Créonnais) gère l'accueil extra-scolaire des vacances et périscolaire les mercredis après-midi.

La CCC travaille en étroite collaboration avec LJC pour s'adapter aux réformes successives des rythmes scolaires.

Avant la première réforme, le centre de loisirs accueillait jusqu'à 100

enfants sur le site de Sadirac. Depuis celle-ci, trois centres ont été ouverts le mercredi après-midi : Sadirac peut désormais accueillir jusqu'à 88 enfants, Créon jusqu'à 72 enfants et Baron jusqu'à 36 enfants.

Le choix des rythmes scolaires appartient aux communes, la CCC travaille à apporter des réponses adaptées en matière d'accueil.

- Création du PEDT (Projet Éducatif Territorial) et mise en place du Pacte Éducatif du Créonnais (issu d'une réflexion collective pour améliorer les conditions d'accueil des enfants)
- Participation régulière aux commissions et groupes de travail liés à l'enfance afin de veiller à créer une adéquation entre les réalités sociales et l'offre proposée en matière d'accueil
- **Construction de l'Espace Citoyen, siège de LJC, des Mots de Jossy et du Point Jeunes**
- Accueil des 3 nouvelles communes à LJC

#### Kaléidoscope

La ludothèque Kaléidoscope entre dans le contrat Enfance mais a vocation à accueillir tous les âges et reste un pilier essentiel sur le plan intergénérationnel.

- Prêt de jeux et le jeu sur place (accueil de groupes, espace « bébé », ateliers pour personnes âgées)
- Animations (fêtes locales ou communales, anniversaires, arbres de Noël, etc. pour tous)
- Manifestations événementielles (Les 24 heures du Jeu, Festival de la Petite Enfance, Soirée Casino etc.)
- Formation autour du jeu auprès des professionnels de l'animation (maisons de retraite, assistantes maternelles, etc.)



## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

#### En général

- **Prioriser les différents objectifs** par le biais d'une commission enfance
- **Faire vivre le projet éducatif** sur toutes les structures d'accueil du territoire
- Suivre et accompagner l'évolution du projet et des objectifs grâce à la **coordination du service enfance-jeunesse**

#### Petite Enfance

- **Renouveler l'agrément RAM** (Relais Assistantes Maternelles) : groupe de travail et lien avec les institutions
- Renouveler la **convention d'objectifs La Ribambule**
- Décider de l'avenir de la **crèche parentale de Baron**
- Intégrer la petite enfance au **Pacte Éducatif du Créonnais**

#### Enfance

- Renouveler la **convention d'objectifs LJC**
- Créer un groupe de travail sur les **politiques tarifaires**
- Poursuivre le Pacte Éducatif et réfléchir ensemble à **l'équilibre et au bien-être des enfants**
- **Contrôler les capacités d'accueil** (risque de saturation les mercredis en particulier)

## CHIFFRES CLÉS



**5 031 enfants**  
accueillis  
dans nos structures\*  
depuis 2014



**912 160 €**  
de soutien  
financier pour nos  
structures en 2016

\* L'association La Ribambule, LJC, Kaléidoscope



Ludothèque Kaléidoscope à Créon

## Parole d'Élu



### Jean-Louis Moll

Vice-président en charge de l'enfance et de la petite enfance, Adjoint au Maire à Sadirac

« Profitant de la nécessaire évaluation du **Projet Éducatif de Territoire 2014-2017**, la Cdc du Créonnais a su impulser une démarche ambitieuse pour écrire le nouveau **Pacte Éducatif du Créonnais 2017-2020**.

**L'éducation restera une priorité pour la CCC.**

L'objectif du pacte est d'être au plus proche des acteurs éducatifs qu'ils soient parents, enseignants, animateurs, élus territoriaux ou associatifs. »

# JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

À partir du diagnostic jeunesse réalisé en 2015 permettant de dégager les besoins du territoire, les élus ont réécrit le projet politique en direction des jeunes avec la volonté de développer deux pôles complémentaires : un pôle loisirs éducatifs géré par Loisirs Jeunes en Créonnais et un pôle accompagnement à l'autonomie géré par la Cabane à Projets.

La CCC dispose d'une offre associative sportive et culturelle très riche, qui sera consolidée et diversifiée avec de nouvelles activités.



Loisirs Jeunes en Créonnais - Point Jeunes

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Jeunesse

#### Gestion des services

- Fermeture du Point Jeunes de Sadirac à la suite du diagnostic réalisé en 2015
- Ouverture d'un Point Jeunes dans l'Espace Citoyen de Créon
- Développement de 2 pôles complémentaires avec création de passerelles associatives : pôle loisirs éducatifs (Loisirs Jeunes en Créonnais) et pôle accompagnement à l'autonomie (Cabane à Projets)

#### Renforcer la prévention auprès des jeunes

- Réactivation du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) en 2015 par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
- Actions de prévention des pratiques à risque en lien avec le CISPD
- Projet de prévention au collège :
  - Harcèlement
  - Addictions avec ou sans produit (alcool, tabac, cannabis, écrans)

### ✓ Sport et culture

#### Péréniser et accompagner les associations sportives et culturelles

- Subvention aux associations dont l'activité est exclusive sur le territoire

#### Renforcer le réseau des bibliothèques

- Agrandissement du réseau des bibliothèques Pass'lecture
- Prise en charge de la maintenance du logiciel commun et du site (<http://passlecture-cc.opac3d.fr>)
- Subvention pour un achat d'un fonds commun (1 000€) et des « Contes en Créonnais »



Loisirs Jeunes en Créonnais - Point Jeunes

## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

**2018-2020 : Déployer un service de médiation sociale au sein du Centre Socioculturel La Cabane à Projets pour répondre aux incivilités constatées sur plusieurs communes du territoire (dégradations, troubles à l'ordre public etc.)**

- Il sera composé de **deux personnes (avec un profil d'animateur, éducateur, médiateur) et d'un véhicule**
- Les missions à assurer :
  - Une mission socio-éducative dans le cadre du projet de l'association
  - Actions spécifiques liées à l'orientation
  - Accompagnement des jeunes
- Les objectifs à atteindre :
  - Accompagner les jeunes dans l'emploi et la formation
  - Accompagner les jeunes dans leurs projets de loisirs
  - Informer et prévenir les jeunes des conduites à risques
  - S'inscrire dans le partenariat socioéducatif local

#### 2022 : Accompagner l'ouverture d'un lycée

- **Le projet a été voté** par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (CRNA)
- L'enveloppe budgétaire globale s'élève à **63 Millions d'euros** pour le CRNA
- **La CCC doit financer l'achat du terrain et d'un parking**
- **Les infrastructures routières et les réseaux** devront être adaptés
- **Un cheminement doux sera créé**

Développer et structurer une politique culturelle à l'échelle intercommunale

## CHIFFRES CLÉS



**14 associations actives subventionnées** sur le territoire depuis 2014



**91 300 €** de soutien financier pour les associations en 2016



LJC - Point Jeunes

## Parole d'élue



### Marie Christine Solaire

Vice-présidente en charge de la jeunesse, du sport et de la culture, Conseillère municipale à La Sauve-Majeure

« La CCC soutient fortement les associations d'intérêt communautaire pour mettre en place des actions en faveur des moins de 18 ans. »

**La CCC favorise l'accès aux pratiques de loisirs sportifs et culturels pour tous.**

# TOURISME

## ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Le tourisme, un atout majeur du territoire L'économie, un levier de développement

Au cœur de l'Entre-deux-Mers, entre la Garonne et la Dordogne, le Créonnais est façonné par un paysage de coteaux, de rivières, de bois et de vignes. L'attraction du territoire fait évoluer ses caractéristiques : son caractère rural fait place à un développement péri urbain qu'il convient de maîtriser.

La CCC dispose de la compétence tourisme et la délègue par convention d'objectif à Entre-deux-Mers Tourisme.

2017 marque la restructuration de ces acteurs touristiques. L'Office de Tourisme du Créonnais qui était gérée par une association est repris dans sa gestion par Entre-deux-Mers Tourisme afin de compléter le réseau des offices de tourisme à l'échelle de l'Entre-deux-Mers.



Office de Tourisme à Créon

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### Tourisme

Jusqu'à fin 2017, la structuration de la compétence Tourisme était organisée de la manière suivante :

#### CCC :

- Subvention des structures délégataires
- Gestion de la signalétique touristique : repère le patrimoine de chacune des 15 communes et le signale depuis les itinéraires de randonnée douce (pédestre, VTT, équestre)
- Gestion de la Signalétique d'Intérêt Local (services publics, commerces, etc...)



#### Office de Tourisme du Créonnais :

- Accueil, information, promotion
- Coordination, animation, commercialisation
- Gestion de la Station Vélo de Créon



#### Entre-deux-Mers Tourisme :

- Animation de la politique de développement touristique et des filières (oenotourisme et cyclotourisme)
- Accompagnement des porteurs de projets publics et privés
- Promotion du territoire de l'Entre-deux-Mers
- Commercialisation de produits touristiques (individuel et groupe)



Dès 2018 : l'Office de Tourisme devient le Bureau d'Information Touristique et fait partie d'Entre-deux-Mers Tourisme.

#### Renforcer la signalétique

- Signalétique touristique : finalisation du projet inter-communautaire : circuits patrimoine, oeno-tourisme, boucles vélo, etc.
- Signalétique d'intérêt local (services publics, commerces, etc.)

#### Suivi des hébergeurs et taxe de séjour

- Il y a aujourd'hui sur notre territoire une évolution forte de l'offre d'hébergement avec un développement des hébergements chez des particuliers
- La CCC et les offices de tourisme doivent animer ce réseau. La CCC perçoit la taxe de séjour qui est passée de 22 000 € à 30 000 € / an entre 2014 et 2016. Cette taxe est payée par les touristes et est entièrement reversée aux structures délégataires pour des projets touristiques

### Économie

Nous avons une compétence économique subsidiaire à la compétence économique de la Région. La CCC va donc conventionner avec la Région pour distinguer les compétences économiques respectives à mettre en œuvre.

#### Suivi et promotion des dispositifs en relation avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Cœur Entre-deux-Mers (PETR)

- Accompagner les porteurs de projets de création / reprise d'entreprises via le PETR qui est un guichet unique pour des structures de financements et de prêts

#### Financement

- Piloter les subventions et financements (fonds État et Région ou fonds européens)

#### Poursuivre des projets spécifiques

- Immobilier d'entreprise et localisation
- Projets innovants
- Transmission ou cession
- Délocalisation industrielle

## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

#### Tourisme

- **Signalisation** du petit patrimoine et des itinéraires de randonnée
- Soutien aux **développements du logiciel** mis en place pour la taxe de séjour
- Accompagnement des hébergeurs touristiques
- Accueil des nouveaux prestataires touristiques
- Soutien aux **manifestations culturelles d'envergure** (exemple : Chapitoscope) qui sont un vecteur d'attractivité du territoire

#### Économie

- Promotion et soutien aux dynamiques collectives par **coopération entre les acteurs**
- **Articulation de la compétence développement économique** avec la Région (SRDEII) et le PETR : filières, innovation, plan stratégique de développement, etc.

## CHIFFRES CLÉS

#### Tourisme



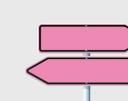
104 070 nuitées depuis 2014



77 663 € taxes de séjour depuis 2014



67 000 € de subventions pour l'Office de Tourisme du Créonnais en 2016



82 000 € part Signalisation d'Information Locale (SIL) et Relais d'Information Service (RIS) pour la Cdc

#### Économie



72 K€ d'aides pour les entreprises du Créonnais



250 K€ à l'échelle du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) pour l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services avec des investissements subventionnés à 30% (emplois créés, des emplois préservés)

## Parole d'Élu



### Bernard Pages

Vice-président en charge du développement économique et du Tourisme, Maire de Madirac

« Le Créonnais est caractérisé par une économie productive (viticulture), une économie de services (commerces), et l'artisanat (BTP, automobile).

**La CCC a pu développer un tissu dynamique de petites entreprises et quelques sites industriels.**

C'est un territoire d'habitat car plus de 80% de la population active ne travaille pas sur le territoire. »

# URBANISME

## Un futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) commun

Le PLUi est un document élaboré de manière partagée afin de traduire spatialement un projet politique communautaire et de permettre la réalisation des objectifs communaux dans le respect des enjeux communautaires.

Il doit favoriser un développement de territoire cohérent, harmonieux et maîtrisé.

Entamé au deuxième semestre 2015, le PLUi prend forme au fil des mois. Il remplacera les différents documents d'urbanisme communaux préexistants (PLU, Plans d'occupation des sols, cartes communales) dès son approbation, prévue fin 2018, pour une mise en place en 2019.

Le PLUi doit également permettre une meilleure vision de l'avenir en confortant l'attractivité et l'identité de la CCC au sein du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'aire métropolitaine bordelaise.

Les principales orientations politiques :

- assurer la cohérence territoriale
- préserver l'environnement, les espaces et les ressources en eau
- intégrer le volet habitat dans les réflexions

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### Accompagné l'évolution de nos villages

- Modification n°1 du PLU de Créon
- Modification simplifiée du PLU de Madirac
- Modification du PLU de Lignan-de-Bordeaux
- Mise à jour de la carte communale de Blésignac et du PLU de Baron

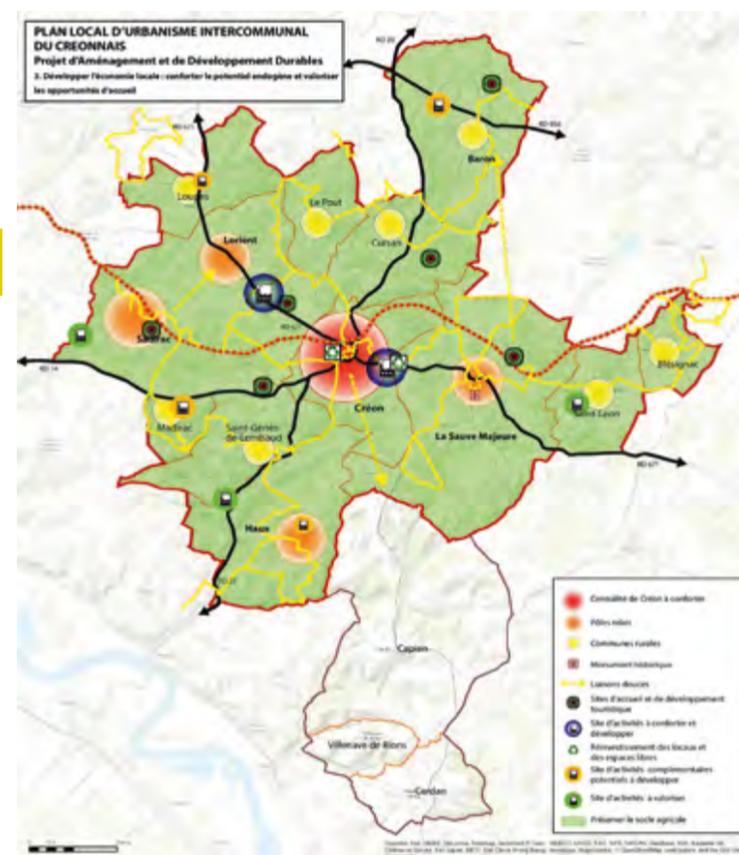
### Intégré Baron, Blésignac, La Sauve et Saint-Léon au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

### Voté le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables)



Réunion publique PLUi le 11 mai 2017

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU CREONNAIS



### Objectif :

Développer l'économie locale en confortant le potentiel endogène et valorisant les opportunités d'accueil

## Mise en place d'ateliers de réflexion pour un urbanisme durable

- Habitat / Sociologie
- Urbanisme / Patrimoine
- Transports / Réseaux / Équipements
- Environnement
- Paysages
- Économie
- Agriculture
- Eau

## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

### Finir le zonage et le règlement / Assurer l'implantation du lycée

- Avoir une attention particulière sur la **préservation de notre environnement**, de nos espaces et de nos ressources en eau
- **Lancer le PLH** qui va intégrer les 15 communes

### Les projets en cours de réalisation :

- PLU intercommunal
- Étude sur les divisions parcellaires
- Révision du PLU de Haux
- Modification n°2 du PLU de Créon
- Modification n°2 du PLU de Baron
- Études préparatoires à l'arrivée du futur lycée

### Les projets à venir

- Élaboration du Programme local de l'habitat (PLH), ancien volet habitat du PLUi
- Élaboration d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

## CHIFFRES CLÉS



**26 réunions de travail**  
pour l'élaboration du PLUi entre 2015 et 2018



**2 réunions publiques**  
(2016 et 2017)



**18 000 habitants**  
sur le territoire en 2030



**1%**  
augmentation de population annuelle permise par le SCoT



**-18%**

de consommation des espaces agricoles et naturels d'ici 2030 pour l'habitat et l'activité économique et équipements

## Parole d' élu



### Jean Francois Thillet

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Maire de Blésignac

« **Réaliser un PLUi aidera la CCC à préparer au mieux l'avenir du territoire.** »

Le futur PLUi doit permettre de conforter attractivité et cohérence territoriale afin d'affirmer notre identité au sein du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'aire métropolitaine bordelaise. »

# COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

## Communication et fracture numérique

Depuis sa création en 2001, la Communauté de Communes du Créonnais ne cesse de se développer en créant ainsi une dynamique et un patrimoine communautaire au service de ses habitants. Nous devons avoir ce souci permanent d'informer et d'impliquer sa population dans les réalisations communautaires, promouvoir ses actions et ses résultats, et surtout, faire émerger un sentiment d'appartenance chez ses habitants. Les points forts du futur paysage numérique doivent se traduire par une meilleure égalité d'accès sur tout le territoire, une meilleure insertion de tous nos habitants à travers les usages numériques, une attractivité supplémentaire pour les entreprises qui veulent s'implanter pour créer ou conserver de nouveaux emplois locaux.



Plan d'urgence : lancement des travaux haut-débit à Haux

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### Renouvellement des supports de communication

- Lancement du nouveau magazine Interco qui symbolise notre nouveau périmètre, avec l'arrivée puis le départ de Cardan et l'arrivée de Capian, Villenave-de-Rions et Camiac-et-Saint-Denis
- Travail de coordination au plus près de l'action avec les services de la CdC pour améliorer le magazine dans son contenu
- Création d'un guide annuel : annuaire des associations communautaires et des informations pratiques

### Évolution du portail pour mettre en lien et en réseau tous les acteurs du territoire, en premier lieu, ses habitants

- Relais des manifestations du territoire (associations, mairies, office de tourisme) via un agenda connecté
- Augmentation des fréquences des actualités (travail conjoint avec les services de la CdC)
- Mise à jour hebdomadaire des données relatives aux services de la CdC
- Diffusion de toutes les publications communautaires (comptes rendus des Conseils Communautaires, discours, guides, magazines, affiches...)
- Tenue d'une revue de presse

### Animation quotidienne de la page Facebook @ccc33670 avec 532 abonnés



### Relance du site de covoiturage : covoiturage-en-creonnais.com

### Organisation des événements (inauguration Espace Citoyen, réunions publiques)

### Création des affiches pour les réunions publiques

### Préparation des paroles d'acteurs

### Dématérialisation des convocations aux instances

### Mise en place d'un agenda collaboratif interne

### Dématérialisation des demandes d'interventions entre la CdC et les communes sous trackers

### Mise en œuvre d'un plan d'urgence Haut Débit fin 2016 pour une couverture maximale de communes (15% du parc avec Loupes, Haux, Cardan, Capian)

## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

### Pour le Haut Débit

- La réalisation complète du **Plan Haut Méga pour la CdC du Créonnais**

### À 6 ans\*

- **Raccorder 5 326 foyers à la fibre à l'abonné (Ftth)**
- **Raccordement de sites prioritaires** comme le SEMOCTOM et le futur LYCÉE de l'Entre-deux-Mers, par convention de financement

### Le Plan Haut Méga : plus loin, plus vite, moins cher

Après deux ans de travail avec les équipes de Gironde Numérique, le comité syndical est parvenu à un résultat qui dépasse toutes les espérances le jeudi 25 janvier 2018. L'ensemble des foyers du Créonnais vont recevoir la fibre pour un engagement financier public divisé par deux et dans un délai de 6 ans.

Le réseau appartiendra dès le début à la puissance publique et au terme de la délégation de service public, il aura été intégralement financé par le privé via sa commercialisation et par les économies substantielles que les collectivités auront réalisé grâce à la négociation d'un groupement fermé d'utilisateurs qui raccordera l'ensemble des sites publics à un coût modique.

\* Données actualisées au 1<sup>er</sup> février 2018.



## CHIFFRES CLÉS



**433 abonnés**  
sur la page Facebook



**8 000 exemplaires**  
d'Interco distribués  
sur le territoire

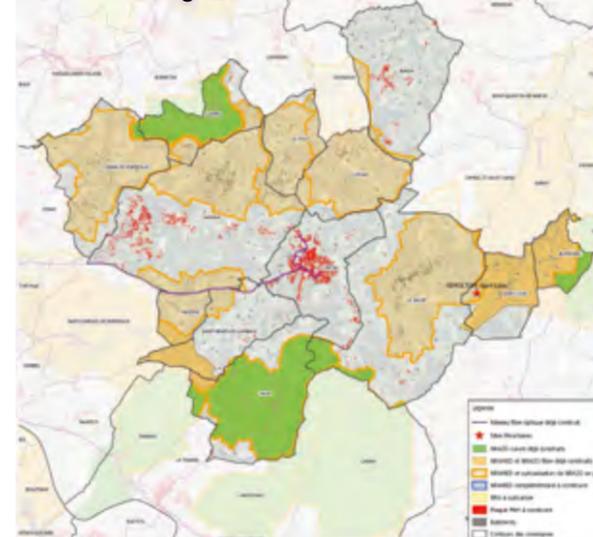


**4 numéros par an**  
d'Interco



**30%**  
d'augmentation  
de l'usage d'Internet  
par an

Carte Haut Débit : déploiement des plaques de fibre à l'abonné (en rouge)\*



\* Ancienne carte

## Parole d'élu



### Nicolas Tarbes

Vice-président en charge de la coordination numérique du territoire, de la communication et des infrastructures communautaires, Maire de Saint-Léon

« L'usage d'internet augmentant de 30% par an, il était important d'activer le plan d'urgence pour les communes les plus saturées et valider le plan Haut Méga sur le Créonnais.

La décision du comité syndical de Gironde Numérique du 25 janvier 2018 est historique : aller plus loin, aller plus vite, pour la moitié de la dépense publique initialement prévue.

L'objectif du Département est que chaque Girondine, chaque Girondin puisse bénéficier du très haut débit. C'est pourquoi il se substitue au secteur privé défaillant. Cette volonté départementale prendra tout son sens, dès cette année, avec le cœur du Plan Gironde Haut Méga qui consiste à amener la fibre optique à l'abonné sur notre CDC du Créonnais. L'ambition sera aussi d'apporter les services numériques à des conditions avantageuses et accompagner les usagers pour lutter contre l'inclusion numérique. »

# INFRASTRUCTURES

## Un patrimoine à entretenir et développer

Les activités physiques, sportives et culturelles sont souvent investies d'une portée symbolique et demeurent les vecteurs de transmission des valeurs d'amitié, de respect et de citoyenneté.

Les infrastructures sont le support à l'aménagement des territoires ainsi qu'un vecteur important de développement économique.

Ainsi, notre collectivité sera régulièrement amenée à investir de fortes sommes dans le maintien d'usage et de construction d'infrastructures sportives de différente nature et d'ambitions diverses. Il faut, dès lors, envisager ces politiques d'équipement sur le long, voire le très long terme.



Espace Citoyen - Rue Régano à Créon

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Entretien et développer le patrimoine de la CdC

- **Pirouette Créon** : sol jeux extérieur, toiture, réfection sols et murs : **30 670 €**
- **Maison de Lise Salirac** : ouverture porte fenêtre sur jardin (RAM), pose filtres anti UV : **6 000 €**
- **3P'tits tours Madirac** : agrandissement salle évolution, lambris PVC mur dortoir, entretien lasure extérieure : **8 050 €**
- **La Toupie Baron** : aménagement passe-plats, peinture mur intérieur, pose stores extérieurs, investissement climatiseurs : **1 700 €**
- **Maison du Patrimoine** : peinture toutes boiseries extérieures, remplacement chaudière : **5 270 €**
- **Chalets Emmaüs** : Clôture : **6 400 €**
- **Salle Ulli Senger Omnisport** : enrobé parking, clôture + barrière sélective, porte entrée automatique, faïence tous vestiaires, chauffage, peinture façade : **94 K€**
- **Espace Citoyen (siège de la CdC et de LJC)** : désamiantage avant démolition de maisons des années 1970 : **663 K€**

### ✓ Rationaliser, développer les infrastructures communautaires

#### Gestion des infrastructures et transfert de charges CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

- Intégrer dans le fonctionnement la gestion des infrastructures transférées : audit des équipements et bâtiments (accessibilité, sécurité), plan de remise en état, plan de maintenance par conventions communes, évaluation des capacités et préconisations d'usage

### ✓ Élaborer un schéma de mutualisation dès 2015

- État des lieux des ressources
- Suivi des actions
- AMO Voirie
- Maintenance des points de défense incendie
- Achat groupé et entretien défibrillateurs
- Maintenance des hydrants



Pose du premier poteau de l'Espace Citoyen - 11 mars 2017

## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

- Mettre en place une **convention tarifaire pour aide au fonctionnement de la salle omnisports** avec le CD33 et avec une mutualisation avec le collège
- **Mettre en sécurité le site et assurer une médiation sociale** via le CISPD afin de limiter des incivilités et dégradations (24 K€ dépensés depuis 2014)
- **Impulser et réaliser de nouveaux investissements et équipements pour garantir un bon niveau d'accueil, diversifier et impulser de nouvelles activités sur la CdC** :
  - Améliorations ciblées d'équipements à usage intercommunal comme l'éclairage des structures sportives
  - Poursuivre la modernisation de nos structures d'accueil liées à la petite enfance, crèches
  - Doter le Créonnais d'une nouvelle aire de jeu avec une surface permettant d'offrir plus de capacité d'utilisation
  - Impulser la remise en état du terrain sport avec le collège, mutualisée avec le département
  - Mener une étude d'opportunité pour un bassin d'apprentissage avec les territoires voisins
  - Évaluer l'opportunité d'un équipement culturel en lien avec les projets des communes
- Participer aux réflexions des équipements annexes du **futur lycée** en lien avec la commission Lycée et la Région

## CHIFFRES CLÉS



**75 000 €**  
investis dans l'entretien et le développement du patrimoine



**94 000 €**  
investis dans la Salle Ulli Senger Omnisport depuis 2014



**663 000 €**  
investis dans la réalisation de l'Espace Citoyen en 2017



**20%** d'économie d'énergie sur les bâtiments communautaires



Salle Ulli Senger - Créon

Stade de football

## Parole d'élus



### Nicolas Tarbes

Vice-président en charge de la coordination numérique du territoire, de la communication et des infrastructures communautaires, Maire de Saint-Léon

« La gestion, l'animation et la maintenance de nos infrastructures doivent faire partie intégrante de la stratégie de notre CdC.

**Le sport est un facteur d'épanouissement individuel et de cohésion sociale à condition que l'espace sportif s'y prête.**

Notre volonté est d'améliorer nos infrastructures pour favoriser l'apprentissage. Dans la mesure du possible, offrir un outil optimal pour nos écoles de sport. L'offre d'équipements doit répondre à la grande diversification de la demande, accueillir chacun et inclure tous ! »

# ENVIRONNEMENT



## GEMAPI et SEMOCTOM

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était assurée soit par les communes, les syndicats intercommunaux, le Département ou également la Région ou l'État, mais beaucoup de cours d'eau ne faisaient l'objet d'aucune gestion.

Face aux inondations de ces dernières années, le législateur a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et en transférant cette compétence aux EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Intégrer la GEMAPI dans les compétences de la Cdc

- La CCC se substituera aux communes qui sont adhérentes au SMER (Syndicat Mixte Eaux et Rivières) et au SIETRA (Syndicat d'Études, de Travaux, de Restauration et d'Aménagement) de la Pimpine (qui a fusionné avec celui du Pian)
- La CCC est sur 2 bassins versants, celui de la Dordogne et celui de la Garonne
- Sur les 15 communes de la CCC : 6 communes sont adhérentes à un syndicat, 9 communes gèrent seules la compétence

### ✓ Mettre en place un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)

- Le PCAET est un document cadre de la politique énergétique et climatique ainsi qu'un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique
- Cette démarche pourra être accompagnée par le SYSDAU



## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

### Sensibiliser à la démarche du tri

- Lancer le **programme « Territoire Zéro Déchet – Zéro Gaspillage »** (SEMOCTOM et l'ADEME)
- Réflexion sur **tarification incitative** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)
- **Plateforme de tri**
- **Étude de qualité de l'air** dans les ERP (Établissement Recevant Public) accueillant des enfants de moins de 6 ans

## CHIFFRES CLÉS



**282 kg**  
d'ordures ménagères  
ramassées / habitant  
en 2009



**222 kg**  
d'ordures ménagères  
ramassées / habitant  
en 2016



**- 5 kg/an**  
d'ordures ménagères  
par habitant depuis 2014



**+ de 50%**  
de nos déchets devront  
être revalorisés

## Parole d'élus



### Frédéric Lataste

Vice-président en charge du développement durable et de la gestion des déchets,  
Maire de Capian

« L'environnement est dans la conscience collective de chacun, des lois ont été faites et appliquées et des compétences qui étaient jusqu'alors communales sont progressivement transférées aux Communautés de Communes. La GEMAPI en sera un exemple dès 2018. »



# BUDGET ET FINANCES

## Une intégration financière et fiscale progressive du bloc communal pour dégager des capacités supplémentaires

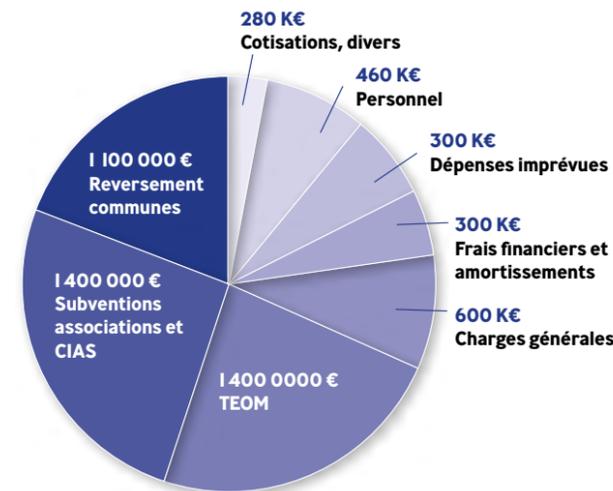
La Communauté de Communes du Créonnais a voté un budget prudent et sans augmentation de la fiscalité des ménages, confortant le fonctionnement actuel afin d'assurer la continuité d'un service public de qualité mais aussi en engageant un programme d'investissement d'envergure.

Le budget de la CCC provient de deux sources : les impôts payés par les ménages (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Taxe sur le Foncier Non Bâti) et la fiscalité des entreprises.

Depuis sa création, la Communauté de Communes du Créonnais mène une politique affirmée en faveur des services à la population : près d'un quart du budget de fonctionnement est consacré aux subventions aux associations reconnues d'intérêt communautaire afin de soutenir et d'encourager tous les bénévoles qui portent très haut les valeurs de la citoyenneté en enrichissant de façon considérable l'action publique.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

Dépenses : 5,8 M€ total



Recettes : 6 M€ total



### Taxes intercommunales 2017

Taxe d'habitation : 4,76%  
 Taxe foncière sur le bâti : 5,05%  
 Taxe foncière sur le non bâti : 13,72%  
 Cotisation foncière des entreprises : 28,78%

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

### ✓ Renforcer financièrement le bloc Intercommunal

- Passage en 2015 en Fiscalité Professionnelle Unique = perception des impôts de toutes les entreprises du territoire par la CCC et reversement d'1 100 000 € aux communes
- Ce passage en Fiscalité Professionnelle Unique a permis une bonification de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) intercommunale
- Progresser vers l'intégration fiscale
- Fléchage d'une partie du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales sur des projets d'investissement structurants
- Affectation d'une part de la compensation part salaires pour répondre à des besoins ponctuels
- Fonds de concours pour encourager les projets communaux
- Optimisation de la trésorerie et recherche d'efficacité budgétaire de gestion et d'organisation (schéma de mutualisation, groupement de commandes, ...) pour améliorer la capacité d'autofinancement c'est-à-dire l'épargne de la CCC et amorcer les projets de la deuxième partie du mandat

## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017 CE QUE NOUS AVONS FAIT

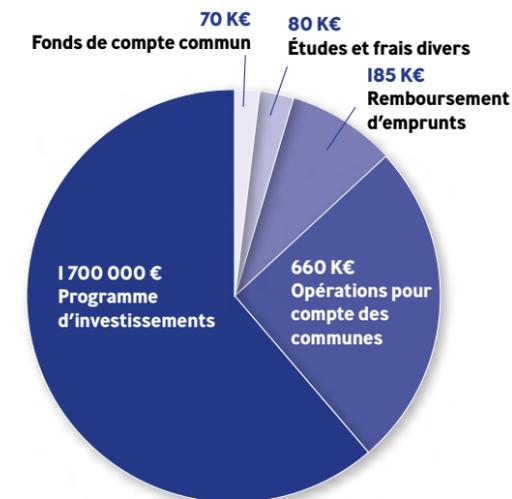
### ✓ Définir des priorités en fonction d'une capacité d'investissement relativement limitée

### ✓ Favoriser les équipements et aménagements directement utiles aux habitants de notre CdC

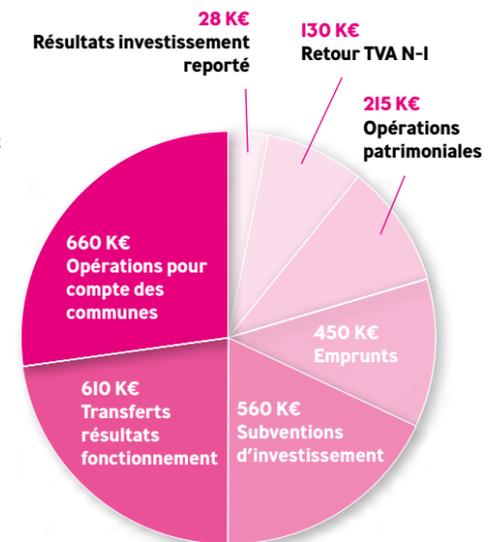
- Numérique, équipements sportifs, équipements collectifs,...

Dépenses : 2,6 M€ total

**Ce budget est alimenté par :** les résultats du fonctionnement, le recours à l'emprunt, les transferts de résultats, les opérations menées pour le compte de communes.



Recettes : 2,6 M€ total



## CE QU'IL NOUS RESTE À FAIRE

### En 2018

- Gestion financière rigoureuse permettant de dégager une capacité d'autofinancement pour soutenir l'investissement
- Maintien d'un endettement raisonnable en profitant de conditions de crédit favorables
- Préparer l'EPIC à la prise de nouvelles compétences
- Continuer à soutenir un programme d'investissement ambitieux pour répondre aux attentes de la population, en allant chercher le maximum de financements auprès de nos partenaires

## Parole d'élu



### Bernard Pages

Vice-président en charge du développement économique, du tourisme et des marchés publics, Maire de Madirac

« Le budget 2017 de la Communauté de Communes s'inscrit comme pour les derniers exercices dans un souci de rigueur et de maîtrise des charges de fonctionnement. »

# LYCÉE

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine a inscrit dans son Plan pluriannuel d'investissement le lycée du Créonnais avec une enveloppe budgétaire de 63 millions d'euros. Les élus de la Communauté de Communes du Créonnais se sont réjouis de cette programmation et se sont mis à l'ouvrage afin de proposer au Conseil Régional le site le plus adapté.

C'est ainsi qu'au terme d'une année de travail, le Conseil Communautaire a choisi de façon quasi unanime le site d'implantation du futur lycée du Créonnais lors de sa réunion du 13 janvier 2018, au lieu-dit la Verrerie à Créon sur une superficie d'environ 9 hectares. Le département a été un soutien aux réflexions menées par la CCC en réalisant des estimations notamment sur la construction d'un giratoire sur la RD14, d'une piste cyclable pour le déplacement des lycéens, les acquisitions foncières et les études annexes.

La rentrée effective des élèves est programmée pour la rentrée scolaire 2021. 1 700 élèves dont 150 internes sont attendus à terme avec probablement des rentrées échelonnées dans le temps. Il faut également considérer la centaine de professeurs et les agents administratifs et techniques. Le programmiste a été retenu, le concours du maître d'œuvre sera lancé très prochainement. Les travaux doivent débiter avant la fin de la mandature.

La discussion est en cours avec le Rectorat pour connaître la structuration pédagogique du lycée (enseignements dispensés). À ce jour, le Rectorat n'a communiqué ni sa décision, ni la carte scolaire. À priori, ce serait de l'enseignement général et technologique et ce lycée servirait à « désengorger » principalement le lycée François Mauriac (Bordeaux).

**Cette partie contient des données actualisées au 1<sup>er</sup> février 2018**

## CE QUE NOUS AVONS FAIT

### ✓ Le comparatif de l'impact environnemental entre deux sites a permis de mettre en avant les avantages du site de la Verrerie

- Hors ZNIEFF et hors Natura 2000
- Hors espace agricole à protéger
- Pas de proximité de cours d'eau ou de sur affluents
- Point haut sans co-visibilité
- Possibilité de réparation de la façade urbaine le long de la RD14
- Proximité du collège

### ✓ De manière générale, le site choisi par la CCC présente les avantages suivants

- Proximité du centre bourg de Créon et notamment du Point Jeunes de la CCC
- La desserte routière existante est suffisante (coût des travaux d'aménagement, avec notamment la création d'un rond-point, estimés à 790 000 €)
- Débit internet satisfaisant
- Réseaux à proximité donc raccordements aisés et délais courts

### ✓ Impact écologique faible



Parole  
d'élus



### Mathilde Feld

Présidente et

### Frédéric Lataste

Vice-président

« L'implantation du lycée va engendrer une réflexion globale sur l'adaptation des infrastructures routières et la création de cheminements doux afin que les élèves puissent se déplacer de manière sécurisée. »



**BILAN DE**  
**MI-MANDAT**  
Février 2018 - Hors-série du magazine n°40  
**2014 - 2017**

**CONTACT**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS**

39 Boulevard Victor Hugo - 33670 Créon  
05 57 34 57 00

[contact.cdc@cc-creonnais.fr](mailto:contact.cdc@cc-creonnais.fr)  
[www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)